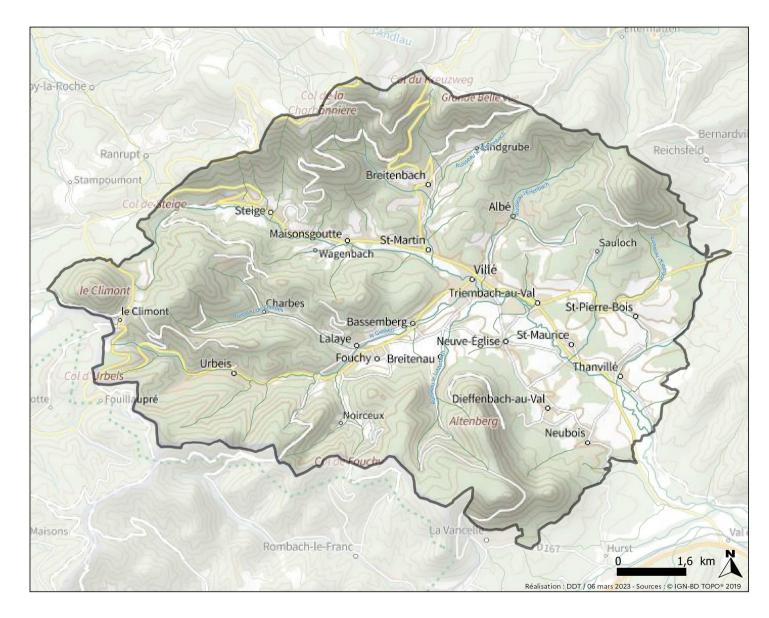


PANORAMA TERRITORIAL - Thème environnement Période 2022-2027 CC DE LA VALLEE DE VILLE





Edito de la Préfète du Bas-Rhin

Le constat établi par la communauté scientifique dans son ensemble fait état, depuis de nombreuses années, d'une dégradation des milieux naturels en France, notamment les milieux aquatiques, mais également d'un appauvrissement significatif de la biodiversité. De plus, le changement climatique est à l'origine de sécheresses de plus en plus fréquentes. Les événements climatiques de plus en plus inhabituels que nous connaissons par ailleurs sont le révélateur de ces changements profonds. Aujourd'hui, nos concitoyens expriment une attente forte de préserver notre environnement.

Répondre à ces enjeux nécessite de mobiliser toutes les ressources disponibles sur le territoire, en s'appuyant notamment sur les intercommunalités et sur leurs compétences, tant en GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qu'en eau potable ou en assainissement, que ces compétences soient exercées en propre ou transférées à des syndicats.

Afin de faciliter l'exercice de vos compétences, les services de l'État du Bas-Rhin ont produit un document de synthèse sur le périmètre de chaque intercommunalité, afin de mieux connaître les enjeux environnementaux existants sur vos territoires et lister les actions déjà engagées ou à mettre en œuvre dans les domaines de l'eau et de la nature. Il vient compléter le Programme d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT) élaboré à l'échelle départementale par la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), en concertation avec les acteurs locaux.

Je remercie l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre des actions de préservation des milieux naturels de notre territoire. La mobilisation de tous est indispensable pour relever cet immense défi que représente aujourd'hui la reconquête du bon état écologique et environnemental de nos territoires.

Josiane CHEVALIEP

GLOSSAIRE

Sigle	Signification
AAC	Aire d'Alimentation de Captage
APPB	Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope
DBO ₅	Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours
EIN	Évaluation d'incidence
ENP	Espace Naturel Protégé
ENS	Espace Naturel Sensible
ERC	Éviter – Réduire – Compenser
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
Liste 1	Cours d'eau classé au titre de l'article L. 214-17 du Code de l'environnement
Liste 2	Cours d'eau classé au titre de l'article L. 214-17 du Code de l'environnement
MES	Matières en Suspension
N2000 ZPS	Zone Spéciale de Protection Natura 2000
N2000 ZSC	Zone Spéciale de Conservation Natura 2000
PAOT	Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PLUi	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PNR	Parc Naturel Régional
PPR	Plan de Prévention des Risques
PPRI	Plan de Prévention des Risques Inondation
PTGE	Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
RAMSAR	Zone humide reconnue au titre de la convention Ramsar sur les milieux humides
RNR	Réserves Naturelles Régionales
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SRCE	Schémas Régionaux de Cohérence Écologique
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées
TVB	Trame Verte et Bleue
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZAR	Zone d'action Renforcée (Nitrates)
ZER	Zone à Enjeu Régional (équilibre forêt-gibier)
ZV	Zone Vulnérable (Nitrates)
ZVR	Zone Vulnérable Renforcée (Nitrates)



L'ETAT DES MASSES D'EAU DE SURFACE CC DE LA VALLEE DE VILLE





ANDLAU 1

BRUCHE 1

ANDLAU 2

à être l'unité d'évaluation de la Directive cadre sur l'eau. plan d'eau homogène au niveau de ses caractéristiques La masse d'eau est un découpage élémentaire destiné physico-chimiques et biologiques, permettant ainsi de C'est une portion de cours d'eau, canal, aquifère, justifier d'objectifs de gestion propres. L'objectif d'amélioration des masses d'eau est fixé à 2027.

Indéterminé

SCHEER

- Très bon état
- Bon état
- Etat moyen
- Etat médiocre
- Mauvais état
- Non masse d'eau
- Tache urbaine
 - · Masse d'eau
- Bassin versant

ROMBACH

FAVE



LES PRESSIONS EXERCEES SUR L'EAU CC DE LA VALLEE DE VILLE



Les différentes pressions ont été rattachées à la masse d'eau et ne ciblent pas précisement la localisation de la pression.

Légende :



viabilité hivernale et aux lessivages de surfaces Les pressions d'origine urbaine sont liées aux pollutions diffuses dues à l'assainissement, à des usages particuliers de désherbage ou de urbaines lors des ruissellements de temps pluvieux.

une problématique qualitative ou quantitative de Les pressions sur l'eau potable concernent soit la ressource, soit les dispositifs de captages devenus inadaptés.

aux obstacles à la libre circulation des espèces et du fonctionnement des milieux aquatiques liées des sédiments et aux tranformations des profils concernent les altérations de la morphologie et Les pressions sur les milieux aquatiques et des tracés des cours d'eau.

et fertilisants, à l'érosion des sols et aux émissions pollutions diffuses des produits phytosanitaires Les pressions d'origine agricole sont liées aux de matières en suspension.

Les pressions d'origine industrielle et artisanales sont liées aux rejets de substances toxiques. T T

Occupation du sol:

- Territoires artificialisés
- Milieux hydrographiques

- Espaces forestiers et semi-naturels
- Territoires agricoles

Bassins versants des masses d'eau

PAOT 2022 - Enjeux n°2



LES ESPACES NATURELS PROTEGES OU A PRESERVER CC DE LA VALLEE DE VILLE





(ZPS). L'État s'engage à y maintenir les habitats et espèces concernés réglementaires, administratives et/ou contractuelles. Des évaluations spéciales de conservation (ZSC) et de zones spéciales de protection • sites Natura 2000, réseau écologique européen formé de zones d'incidence (EIN) sont nécessaires pour tous les projets dans et à dans un état de conservation favorable, en utilisant des mesures proximité des sites Natura 2000.

- M2000 ZSC
- N2000 ZPS
- espaces naturels sensibles, gérés par la collectivité européenne d'Alsace, qui ont vocation à préserver des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion de crues et à assurer la sauvegarde des habitats naturels.
- ZNIEFF, inventaires ayant pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant un fort intérêt biologique / écologique et un bon état de conservation. On distingue :
 - [777] les ZNIEFF de type 1 : secteurs de grand intérêt
 - biologique ou écologique;
- eles ZNIEFF de type 2 : grands ensembles naturels riches et peu modifiés offrant des potentialités biologiques importantes.
- humides ordinaires non délimitées peuvent être présentes, qu'il ou temporaire. Ces milieux participent à l'amélioration de l'état survie. En dehors des zones humides remarquables, des zones gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente faunistiques et floristiques dépendant de ces zones pour leur des milieux aquatiques par leur fonction d'auto épuration et · Zones humides, terrains exploités ou non, habituellement jouent un rôle essentiel dans la prévention des inondations et le soutien en période d'étiage. De nombreuses espèces convient également de protéger en mettant en œuvre la séquence « Eviter, Réduire, Compenser », en favorisant l'évitement et la réduction.

Autres zonages de protection:

- Réserve biologique
- Arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APPB)
- Réserve Naturelle Régionale (RNR)
- Zone RAMSAR
- Prairies permanentes en ZAR ou ZVR
- Prairies permanentes en Zone Vulnérable (ZV)

Forêt de protection

Réserve Nationale Chasse et Faune Sauvage (RNCFS) Mamster - Zone de protection statique

1,5 km

Réalisation DDT (09 mai 2023 - Sources : © IGN-BD TOPO® 2019

- Mamster Zone d'accompagnement

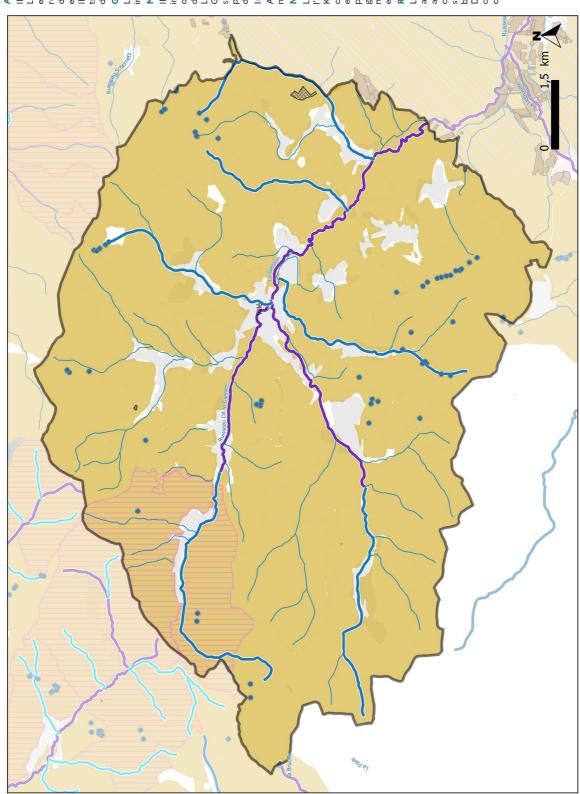
Tache urbaine

PAOT 2022 - Enjeux n°3



ENJEUX ET POLITIQUES DE PRESERVATION CC DE LA VALLEE DE VILLE





Assainissement

Il existe une problématique d'eaux daires parasites sur le territoire. Les nouveaux aménagements devront intégrer la doctrine régionale eaux pluviales. Des travaux devront également être engagés sur la réduction des eaux claires déjà présentes dans le réseau (vérification déraccordement des bassins versants extérieurs et des arrivées d'eaux claires sur les réseaux communaux). Il existe également des dysfonctionnements récurrents sur le traitement des macropolluants (MES et DBOS) au niveau de la station de l'état des canalisations, d'épuration.

Gouvernance

Le SAGE Giessen Liepvrette est actif sur la totalité du territoire, impliquant des règles particulières sur les zones humides.

Milieu aquatique

immédiate des cours d'eau, impactant à la fois les zones humides ordinaires, les zones inondables et l'espace de mobilité des cours Il existe une problématique de consommation d'espace à proximité

Giessen (présence de nombreuses zones de frayères potentielles du saumon) et sur son fuseau de mobilité, qu'il convient de préserver, en particulier l'équilibre physique et écologique du cours d'eau qui ne Les principaux enjeux se situent sur la continuité écologique sur le doit pas être négligé.

Inondation / Risques

Aujourd'hui, un des enjeux majeurs est la préservation des champs naturels d'expansion des crues, en secteurs urbanisés et ruraux.

Nature

chasseurs et gestionnaires forestiers et sont à poursuivre. L'objectif est à la fois économique pour la sylviculture et écologique pour la Le territoire est situé dans la zone à enjeu régionale pour le retour à l'équilibre sylvo-cynégétique Vallée de la Bruche/Val de Villé/Haut-Koenigsbourg. Des travaux sont engagés à ce sujet entre élus, préservation de la biodiversité. En effet, la trop forte densité de gibiers compromet la régénération naturelle des habitats forestiers au niveau du site N2000 Val de Villé et ried de la Schernetz. Un enjeu est également de préserver les prairies de montagne.

Ressource en eau

Le changement climatique a un impact sur les débits des cours d'eau avec une diminution des débits en période d'étiage et une augmentation des débits en période automne-hiver. Des tensions croissantes sur les usages de la ressource en eau sont déjà observées sous l'effet du changement climatique notamment en période de basses-eaux.

Une meilleure connaissance des prélèvements en cours d'eau permettrait de mieux Des étiages récurrents du Giessen sont relevés. comprendre les origines de ces étiages.

Prairies permanentes en Zone Vulnérable (ZV) / Zone vulnérable directive nitrate Cours d'eau Liste 1 et 2 Zone humide

ZER VB VV HK

Dégâts de sanglier (2020)

Liste 1 + 2

Liste 2

Liste 1

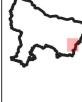
Prélèvement eau potable Tache urbaine

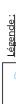
Mines et carrières



PAOT 2022-2027 - PLANS D'ACTIONS CC DE LA VALLEE DE VILLE **BAS-RHIN**







traitement des effluents urbains domestiques et /ou artisanaux : • localisées à la commune 1 , à la station d'épuration 2 , à l'agglomération Actions « assainissement », permettant de traiter ou d'améliorer le

d'assainissement³, à la branche d'assainissement⁴ ou à la masse d'eau⁵

action « diffus toxiques » (ASSO701)³ : sensibiliser et mettre en place des actions de réduction des substances toxiques

action « temps de pluie » (ASS0201)4 : améliorer la gestion des eaux pluviales

action « temps de pluie » (ASS0201)⁵ : améliorer la gestion des eaux pluviales

zone humide ses fonctionnalités naturelles d'auto-épuration, de protection contre les inondations, d'habitat de biodiversité, de frayères, de transport Actions « milieux aquatiques », permettant de rendre à la rivière ou à la sédimentaire :

• localisées au point d'obstacle :

• rétablissement de la continuité écologique (MIA0304) : aménager ou supprimer un ouvrage sur les cours d'eau prioritaires (liste 2) localisées à la masse d'eau :

restauration et renaturation de cours d'eau (MIA0203) :

reconstituer une ripisylve, reméandrer un lit, réhabiliter des annexes hydrauliques, restauration et gestion de zones humides...

préservation des zones humides (MIA0601) : mener des opérations d'acquisition foncière sur l'ensemble de la masse d'eau

Prévisionnelle 🔃 Engagée ou initiée 📘 1,5 km **Z** Réalisation : DDT/ 14 avril 2023 - Sources : © IGN-BD TOPO® 2019

0

Schéma réseau d'assainissement

STEU

| Terminée

LISTE DES ACTIONS

de la Communauté de Communes de Vallée de Villé

Cette liste d'action est par nature dynamique et évolutive. Elle a été établie sur la base des propositions de l'ensemble des acteurs du territoire impliqués dans la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (GEMAPI, assainissement, eau potable, qualité des milieux, etc.). Afin de disposer de la dernière version, nous vous invitons à consulter le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin (www.bas-rhin.gouv.fr) à la rubrique suivante : Politiques publiques / Environnement / Planification dans le domaine de l'eau.

La colonne « Année prévisionnelle » fait référence à l'année inscrite au Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT), validé par la Préfète en juillet 2022 et également disponible au même fil d'Ariane sur le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin.

Actions Assainissement

Thème: Gestion des effluents de temps sec et de temps de pluie

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Thème : Gestion intégrée des eaux pluviales

Système d'assainissement	Action	Masse(s) d'eau	Année prévi.
	ASS0201 Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de VILLE	GIESSEN 1	2022

Thème: Rejet des substances dangereuses et émergentes (RSDE – IND0301, GOU0301 et ASS0701)

Système d'assainissement	Action	Masse(s) d'eau	Année prévi.
	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de VILLE-NEUBOIS [cd. SANDRE 026731701232]	GIESSEN 1	2022

Actions Milieux aquatiques

Thème: Restauration et renaturation des cours d'eau (MIA0203)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Thème: Restauration de la continuité écologique (MIA0304)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Thème: Préservation et gestion durable des zones humides (MIA0601)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Actions Captages

Thème: Reconquête du bon état de la ressource dans les Aires d'Alimentation de Captages (AGR0503, AGR0401)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Actions Industries

Thème: Amélioration de la qualité des sites et sols pollués (IND0601)

Maître d'ouvrage	Commune	Action	Masse d'eau	Année prévi.
BURKERT	TRIEMBACH-AU- VAL	(067.01761) BURKERT/Sites et sols pollués	SOCLE VOSGIEN	2022

Thème: Amélioration de la qualité des rejets (IND0201, IND0202 et IND0901)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Actions Ressource

Thème: Économies d'eau par les collectivités (RES0202 et RES0702)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Thème: Économies d'eau par les industriels (RES0203)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.